

## EXCLUSIF

### Pour les lecteurs du *Point*

☛ Face à une demande internationale pressante, les prix des très grands crus ont fortement augmenté ces dernières années. Ils devraient baisser un peu avec ce 2007 moyen. Un peu seulement. Comme tous les ans, nous avons sélectionné des châteaux dans des appellations moins recherchées, moins connues, mais de très grande qualité : crus bourgeois, graves, crus artisans, bordeaux supérieurs, côtes-de-bordeaux, saint-émilion ou satellites de saint-émilion, etc. Avec l'appui et l'aide des syndicats d'appellation, nous avons demandé à chaque producteur de garantir son prix primeur.

Les producteurs signalés par le sigle ☉ ont tous signé une lettre d'engagement qui stipule : « *Le viticulteur garantit le prix primeur annoncé (du 15 mai au 31 juillet 2008), il garantit également que les prix pratiqués en primeur sont largement inférieurs au prix départ en bouteille de la propriété. La propriété s'engage à prendre en charge les éventuels acquéreurs et à répondre à leur demande, sur la base des prix annoncés.* »

Comment s'y prendre ?

Vous contactez le producteur par téléphone. Vous confirmez ensuite votre commande. Vous êtes livré quand le vin est mis en bouteille, en général au printemps suivant.

Attention au prix du port ! Plus la quantité commandée est importante, plus celui-ci diminue ; vous avez donc intérêt à grouper les commandes.